

Animer un porteur de parole

Pré-requis : aucun

Public : salarié.e.s et bénévoles

Nombre minimum et maximum de stagiaires : de 8 à 16 stagiaires

Durée : 1 jour, soit 7 heures

Date(s) et lieu : à la demande

Tarif : 800 euros /groupe

Objectif de la formation :

- Etre en capacité d'animer en autonomie un porteur de parole dans l'espace public

Moyens pédagogiques :

Apport théorique et mise en pratique dans l'espace public

Evaluation de la formation :

- En fin de journée : évaluation collective de la formation
- Questionnaire à chaud. Observation de la mise en pratique

Contenu de la formation :

Jour 1 :

Apport théorique : ce qu'est un porteur de parole, la posture, le choix de la question/affirmation, le choix du lieu. Pourquoi le mettre en place.

Mise en situation pratique dans l'espace publique. Analyse de l'expérience.

Formation encadrée par : Equipe de la fédération des centres sociaux

NB : Si vous êtes une personne porteuse d'un handicap et que vous souhaitez aménager la formation pour y participer dans les meilleures conditions, contactez-nous lors de l'inscription pour analyser les possibilités d'adaptation à votre situation



Lien
vers le formulaire
d'inscription



Télécharger
le Règlement
Intérieur



Télécharger
le livret d'accueil
du stagiaire

MAJ : 26/10/2020

FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX DU NORD PAS-DE-CALAIS

199-201 rue Colbert - Centre Vauban - Bâtiment Rochefort - 59000 Lille

Tel : 03 20 79 98 70 - Fax : 03 20 79 98 79 - nordpasdecalais@centres-sociaux.com

SIRET: 30226265400056 N° activité de formation: 325909437 59 . Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat